

# Certificat de compétence Référent accessibilité, handicap et design inclusif

## Présentation

### Publics / conditions d'accès

Professionnels travaillant dans plusieurs secteurs d'activité et exerçant des métiers de l'accessibilité : Interprètes-en LSF, transcripteur/trice braille, instructeur/trice en locomotion, architecte, ergonomes, conseiller/ère technique accessibilité, conseiller/ère médicotextile, développeur des sites Internet

Proches aidants, usagers ou personnes présentant une déficience répondant aux critères d'admission

Professionnels de l'enseignement et de la formation : Enseignant/e en établissement spécialisé ou de l'éducation nationale.

Professionnels de l'accompagnement et du soin : chargé.e d'accompagnement social et/ou professionnel ; accompagnateur médico-social, ergothérapeute, médecin de médecine physique et de réadaptation, ergonomes, psychologues

du travail, chargé.e d'insertion sociale.

Professionnels en charge de la diversité : Chargé.e de mission handicap, Chargé.e. de mission diversité au sein des entreprises

#### Conditions d'accès

Un niveau Bac + 2 et/ou une expérience professionnelle en tant que salarié.e ou bénévole d'au moins trois années dans les champs : médical, médico-social, du handicap, de l'éducation, de la formation ou de l'accompagnement ; de l'ergonomie, du BTP

## Objectifs

Le certificat de compétences permet, entre autres, de :

- Accompagner les mutations en cours en incitant les acteurs à saisir les enjeux entourant le travail d'accompagnement et les nouvelles grilles de lecture de la professionnalité que suppose la question de l'accessibilité ;
- Promouvoir l'acquisition de savoirs et compétences soutenant l'émergence et le développement des métiers tournés vers l'accessibilisation des environnements, des services et des produits ;
- Favoriser la capitalisation des compétences professionnelles mobilisées, nécessaires au soutien à l'innovation et à la reconnaissance de ces nouveaux métiers ;
- Maîtriser des concepts, des méthodologies et des outils nécessaires à la mise en oeuvre de projets d'accessibilité innovants

## Compétences

Former des acteurs capables d'être les promoteurs de l'accessibilité et des valeurs inclusives afférentes au sein des organisations et d'agir en tant que personnes ressources auprès des personnes handicapées ou vulnérables grâce aux UE suivantes de ce certificat de compétences :

HTS124 Politiques de l'accessibilité, société de la connaissance et citoyenneté :

Maîtriser les dimensions conceptuelles relatives à la notion d'accessibilité (accessibilité universelle, compensation, accessibilité adaptative, accessibilité inclusive) d'un point de vue historique, national et international et ses liens avec les approches du handicap.

Comprendre et identifier les mutations sous-jacentes aux politiques d'accessibilité.

Mis à jour le 11-04-2024



**Code : CC14600A**

12 crédits

Certificat de compétence

**Responsabilité nationale :**

EPN12 - Santé solidarité / Serge EBERSOLD

**Niveau CEC d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

**Niveau CEC de sortie :** Sans

niveau spécifique

**Mode d'accès à la certification**

:

- Validation des Acquis de l'Expérience
- Formation continue

**NSF :**

**Métiers (ROME) :**

**Contact national :**

EPN 12 - Handicap, travail et société

2 rue Conté

75003 Paris

01 58 80 87 12, 01 58 80 83 63

Selma Niel et Estelle Chauvet

[ccparis.handicap@lecnam.net](mailto:ccparis.handicap@lecnam.net)

Comprendre et identifier les enjeux économiques, techniques et sociaux entourant les politiques d'accessibilité et développer des stratégies d'accessibilisation source d'innovation organisationnelle, professionnelle, sociale et technique.

HTS125 Accessibilité, réseaux, territoires et enjeux professionnels :

Disposer d'une connaissance située de la réglementation relative à l'accessibilité, des dispositifs existants et des acteurs impliqués.

Appliquer la législation relative à l'accessibilité afin d'accompagner les personnes handicapées / vulnérables à faire valoir leurs droits.

Comprendre et identifier les enjeux territoriaux, institutionnels et organisationnels conditionnant l'accessibilisation des environnements, des produits et des services.

Comprendre et Identifier les enjeux professionnels et les nouvelles compétences requises par des projets liés à l'accessibilité.

HTS126 Innovations et accessibilité :

Appréhender et mobiliser les principaux dispositifs, technologies et méthodologies existants pour bâtir des solutions adaptées aux personnes, aux usages et aux contextes.

Développer des stratégies d'accompagnement visant la mise en compétence de l'ensemble des acteurs impliqués dans un projet, y compris les personnes handicapées ou vulnérables.

Savoir formaliser les compétences et les savoirs mobilisés pour avoir une attitude réflexive sur son activité professionnelle, articulant éthique, savoirs issus de la recherche, de l'expérience et gestes professionnels.

HTS123 Ingénierie de l'accessibilité :

Concevoir, conduire et évaluer un projet ou une méthodologie d'un point de vue stratégique, financier et technique dans un contexte local, national et international.

Coordonner un projet en utilisant les méthodes et outils d'évaluation et de conduite de projets (entretiens, questionnaires, démarche qualité, tableaux de pilotage et suivi des indicateurs).

Définir et mettre en œuvre des systèmes de coopération mobilisant l'ensemble des acteurs autour du devenir des usagers.

Construire des stratégies d'intervention corrélant l'accessibilité à l'effet capacitant des pratiques.

# Enseignements

12 ECTS

Politiques de l'accessibilité, société de la connaissance et citoyenneté

HTS124

2 ECTS

Accessibilité, réseaux, territoires et enjeux professionnels

HTS125

2 ECTS

Innovations et accessibilité

HTS126

2 ECTS

Ingénierie de l'accessibilité

HTS123

6 ECTS